



**St JULIEN
DE
VOUVANTES**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Approbation du compte rendu de la réunion du 19 Juillet 2021.

Le Conseil Municipal, réuni le 6 septembre 2021 sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CHEVALIER, Maire

ASSAINISSEMENT – RUE ROLIEU

Budget Prévisionnel (en euros)

LOTS	NATURES TRAVAUX	Montant HT	Montant TTC
TRANCHE FERME			
1.1	SIGNALISATION – PREPARATION - TERRASSEMENT	8 800.00	10 560.00
1.2	RESEAU	115 797.00	138 956.40
1.3	ESSAIS ET RECOLEMENT	7 810.00	9 372.00
1.4	REFECTIONS DE TRANCHEE	50 596.00	60 715.20
TOTAL TRANCHE FERME		183 003.00	219 603.60
TRANCHES CONDITIONNELLES			
Tranche Conditionnelle 1 – Rue Rolieu -Axe Communale			
1.1	SIGNALISATION – PREPARATION – TERRASSEMENT	2 800.00	3 360.00
1.2	RESEAU	12 480.00	14 976.00
1.3	ESSAIS ET RECOLEMENT	1 776.00	2 131.20
1.4	REFECTIONS DE TRANCHEE	6 130.00	7 356.00
TOTAL TRANCHE CONDITIONNELLE 1		23 186.00	27 823.20
Tranche Conditionnelle 2 – Zone intercommunale			
1.1	SIGNALISATION – PREPARATION - TERRASSEMENT	2 800.00	3 360.00
1.2	RESEAU	20 727.00	24 872.40
1.3	ESSAIS ET RECOLEMENT	2 658.50	3 190.20
1.4	REFECTIONS DE TRANCHEE	1 700.00	2 040.00
TOTAL TRANCHE CONDITIONNELLE 2		27 885.50	33 462.60
TOTAL TRANCHES CONDITIONNELLES 1 + 2		51 071.50	61 285.80

BUREAU D'ETUDE -MAITRISE D'ŒUVRE (dcm du 11 janvier 2021)		
Bureau AIR&GEO	7 500.00	9 000.00
JCLMO	6 000.00	7 200.00
TOTAL BUREAU D'ETUDE – MAITRISE D'ŒUVRE	13 500.00	16 200.00
TOTAL GLOBAL	247 574.50	297 089.40

DEPENSES SUPPLEMENTAIRES		
Terrain et frais d'acte	5 000.00	5 000.00
Traversée de route et travaux annexes	11 725.50	14 070.60
Total	16 725.50	19 070.60

TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES	264 300.00	316 160.00
--------------------------------	------------	------------

Des aides financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre de travaux de réduction des rejets des réseaux d'eaux usées par le biais de la CCCD pourraient être accordées. Le dossier doit être déposé au plus tard le 1^{er} octobre 2021.

Compte tenu de ses éléments, le conseil municipal ayant approuvé le Budget Prévisionnel présenté précédemment demande de solliciter dès que possible l'agence de l'eau en sachant l'attribution et le versement des aides se font au fil de l'eau, dans la limite de l'enveloppe allouée pour cet appel à projets et des crédits disponibles (66 millions d'euros pour moitié en 2020).

CIMETIERE – Jardin du souvenir

Taxe de dispersion des cendres : La réforme opérée par la loi de finances pour 2021 n'a pas supprimé la possibilité pour les communes d'instaurer une « taxe » de dispersion des cendres. La taxe de dispersion des cendres est plutôt à considérer aujourd'hui comme la contrepartie d'un service rendu aux administrés.

Délibération sera prise pour la **suppression de cette taxe à compter du 1^{er} juillet 2021**

Inscription défunts facultative :

Un échantillon de plaques remise par la Marbrerie « AudreyFabrice » a été présenté aux dimensions suivantes : 8 x 8 cm, de couleur gris anthracite avec un modèle d'écriture « caslon italique » de couleur or.

Il est convenu d'en acheter 10.

Ces plaques seront proposées aux familles au tarif de 90 euros soit 30 euros pour la plaque et 60 euros pour la gravure. Elles seront ensuite collées sur les palis (en respectant l'ordre établi par la Mairie).

Cependant, **cet achat n'a pas de caractère obligatoire par les familles.**

Pour information, les noms des défunts sont inscrits dans un registre au sein de la Mairie.

Fait à St Julien de Vouvantes, le 14 septembre 2021.

Le Maire,
Jean-Michel CHEVALIER